



Communiqué de presse

Bordeaux, le 19 juillet 2018

**GIRONDE TOURISME PARTENAIRE DE
« CÔTE ATLANTIQUE »,
LE NOUVEAU CONTRAT DE DESTINATION RETENU PAR L'ETAT POUR ATTIRER DAVANTAGE DE
TOURISTES INTERNATIONAUX EN FRANCE**

Co-signé aujourd'hui dans le cadre du Comité Interministériel du Tourisme par la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, Delphine Gény-Stephann, le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères, Jean-Baptiste Lemoyne, le Secrétaire d'Etat en charge du Numérique, Mounir Mahjoubi, et la Ministre des Sports, Laura Flessel, ce contrat de destination « Côte Atlantique » aura pour but de développer une offre mieux structurée et plus visible sur le plan international afin de renforcer l'attractivité de ce territoire.



Crédit photo : ©Destination Côte Atlantique

Sur plus de 1 200 km de littoral de La Baule à Hendaye, la marque « Côte Atlantique » est portée par 34 partenaires dont l'Agence Régionale des Pays de la Loire, le CRT Nouvelle Aquitaine, les 6 Agences de Développement Touristique, 19 Offices de Tourisme, ainsi que des acteurs privés tels que les Fédérations de l'Hôtellerie de Plein Air, des Gîtes de France ou l'aéroport de Nantes-Atlantique.

Au-delà de l'offre balnéaire (longues plages de sable où la baignade est surveillée, stations de tourisme familial),

la Côte Atlantique a d'autres atouts à valoriser pour séduire : espaces naturels préservés, foisonnement d'activités nautiques et un rétro littoral très riche (Nantes, Bordeaux, les vignobles, un patrimoine riche et d'importants sites de visites).

En Gironde, les Offices de Tourisme de Médoc Atlantique, d'Arcachon, de Médoc Plein Sud ainsi que le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon et le Syndicat Départemental de l'Hôtellerie de Plein-Air se sont associés à Gironde Tourisme pour participer à cette promotion collective. Le partenariat interrégional existe depuis 2015 : le collectif a déjà travaillé et mutualisé des moyens pour promouvoir la destination Côte Atlantique auprès des clientèles allemandes.

La signature de ce contrat de destination signifie que la marque « Côte Atlantique » va bénéficier d'un appui technique et financier de 75 000 € sur 3 ans de l'Etat et d'Atout France, ajouté à un budget mutualisé de près de 900 000 € sur 3 ans, pour assurer la promotion de la destination à l'international.

Le contrat de destination permettra de conforter et d'encourager la mutualisation, d'accélérer le développement international de la destination touristique, de renforcer l'attractivité du territoire, et de fédérer sur plusieurs années, acteurs publics et privés autour d'objectifs communs en matière d'ingénierie et de promotion sur des marchés cibles, tels que l'Allemagne, les Pays-Bas mais aussi vers les marchés lointains à forte contribution.

Contact presse :

Gironde Tourisme

Mlle PENNETEAU Barbara

Pôle Communication et Promotion

05.56.48.68.11

b.penneteau@gironde-tourisme.com